

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 34

Artikel: L'Asile des aveugles, en 1866
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'Asile des aveugles, en 1866.

Le rapport annuel de cette utile institution vient de paraître. Quoique la plupart des journaux aient déjà, pendant la semaine dernière, communiqué à leurs lecteurs les renseignements que renferme ce rapport, nous ne croyons pas inutile d'accorder aussi une petite place dans nos colonnes à un établissement qui inspire, à bien juste titre, la sympathie du public.

L'Asile des aveugles a été visité, en 1866, par une grande épidémie de fièvre typhoïde (fièvre nerveuse). Il y a eu 30 malades, principalement parmi les employés et les aveugles, et, sur ce nombre, 5 ont succombé à la maladie. Les recherches qui ont été faites dans le but de s'assurer s'il y avait, dans l'établissement, quelque cause qui ait pu favoriser le développement de la maladie, n'ont pas donné de résultat certain. Des améliorations ont été apportées à l'établissement, principalement dans le système de ventilation.

On sait que l'Asile des aveugles comprend plusieurs institutions distinctes :

1^o L'Hôpital ophthalmique, destiné au traitement des maladies des yeux ;

2^o L'Institut, qui reçoit, à demeure fixe, des enfants atteints de cécité complète; ces enfants reçoivent une bonne et solide instruction, qu'ils ne peuvent pas trouver dans leurs familles ou dans les écoles; ils sont, en outre, habitués aux travaux manuels qui peuvent plus tard assurer leur existence; on sait que plusieurs s'adonnent à l'étude de l'orgue et que la plupart des orgues des temples de Lausanne sont touchées par d'anciens élèves de l'Asile;

3^o L'Atelier, qui reçoit pendant le jour les aveugles adultes, dont les ouvrages de vannier forment la principale occupation. Ces aveugles se logent en dehors de l'établissement;

4^o L'Imprimerie en relief, pour l'impression de la Bible à l'usage des aveugles. Cette institution, fondée avec l'autorisation du Comité, est sous la direction spéciale du zélé directeur de l'Asile, M. Hirzel; elle est tout-à-fait indépendante de l'Asile.

Le nombre des malades soignés à l'hôpital ophthalmique a été, en 1866, de 195, dont 115 hommes et 80 femmes. Sur ce nombre, 154 ont été traités gratuitement.

Les consultations gratuites de M. le Dr Recordon se sont élevées à environ 5000.

Le nombre des élèves de l'Institut, qui était de 26 au commencement de l'année, était de 22 à la fin; sur

ce nombre, 19 étaient des élèves réguliers (11 garçons et 8 filles) et 3 étaient externes.

Il y avait, au commencement de l'année, 48 ouvriers aveugles à l'Atelier; à la fin, ce nombre était réduit à 44. L'atelier marche bien, sous la bonne direction du maître vannier, M. Grahil. La valeur des objets confectionnés, pendant l'année 1866, est de 2231 fr. 77 cent., dont il a été vendu pour une somme de 1732 fr. 27 cent.

L'imprimerie en relief continue la publication des livres sacrés en français et en allemand. La Bible française forme 32 volumes qui se vendent séparément. Au prix de revient, ces 32 volumes, reliés, coûtent 152 fr. 50 cent.; mais les aveugles étant généralement trop pauvres pour pouvoir se procurer la Bible à ce prix, des dons recueillis (et qui se sont élevés dès la fondation au 30 septembre 1866, à 40,507 fr. 53 c.) ont permis de la leur donner au prix de 42 cent. $\frac{1}{2}$ le volume. M. Hirzel se propose de fixer dorénavant le prix du volume à 50 cent.

Les recettes de l'Asile, en 1866, se sont élevées à fr. 43,260 20

Les dépenses à » 42,027 06

Excédant des recettes, fr. 1,253 14

Les dépenses de l'Atelier se sont élevées à la somme de fr. 7722 52

Les recettes à » 6475 45

Excédant des dépenses, fr. 1547 37

Le déficit de l'Atelier, qui se reproduit d'année en année, est inquiétant pour l'avenir de cet établissement, dont l'utilité ne saurait être contestée, mais auquel le public ne pense pas à adresser des dons spéciaux, ignorant sans doute que *les fonds de l'Asile sont tout-à-fait distincts de ceux de l'Atelier*.

Nous espérons que la charité, qui s'est si largement manifestée à la dernière vente en faveur de l'Asile, continuera à protéger un établissement à qui tant d'infortunés doivent le soulagement de leurs souffrances physiques et morales.

S. C.

Les francs-maçons à Chillon.

IV.

Nous avons parlé, dans notre précédent numéro, des persécutions que la franc-maçonnerie avait rencontrées à Fribourg, en 1763. Chose curieuse, cette association sembla, dès lors, disparaître de ce canton; ce n'est